

Conférence de presse de Romano Prodi sur le nouveau collège de commissaires (9 juillet 1999)

Légende: Romano Prodi, président désigné de la Commission européenne, présente le nouveau collège de commissaires que les États membres, avec son accord, proposeront au Parlement européen en vue d'obtenir son approbation.

Source: Conférence de presse de M. Prodi pour la présentation de la nouvelle Commission - 9 juillet 1999. [EN LIGNE]. [s.l.]: Commission européenne, [03.08.2001]. Disponible sur http://europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/speeches/designate/090799_fr.htm.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_romano_prodi_sur_le_nouveau_college_de_commissaires_9_juillet_1999-fr-607d0028-3119-428c-b02a-20651e33a452.html



Date de dernière mise à jour: 01/09/2016

Conférence de presse de Romano Prodi pour la présentation de la nouvelle Commission - 9 juillet 1999

Quand j'ai accepté la fonction de Président de la Commission, j'ai promis d'ouvrir une ère de changement à la Commission. La Commission en a besoin. Le Parlement européen et les Etats membres l'ont voulu. L'opinion publique européenne nous y a poussés. C'est ce que j'ai l'intention de faire dès aujourd'hui.

Il est malheureux de constater que tandis que l'Europe revêt de plus en plus d'importance dans la vie des gens, la confiance de ceux-ci à l'égard de la Commission s'est réduit. Ce qu'il nous faut, c'est rien de moins qu'une révolution dans le fonctionnement de la Commission.

La nouvelle équipe

La nouvelle Commission, qui travaillera de façon collégiale, sous ma direction politique, est une équipe de qualité supérieure. Elle possède l'expérience politique et l'expertise nécessaires pour donner une orientation claire et un leadership décisif à la Commission européenne.

Au cours des derniers mois, j'ai travaillé sur la formation de la nouvelle Commission avec les capitales nationales. La première phase est maintenant bouclée.

Je suis heureux aujourd'hui de présenter la nouvelle équipe de Commissaires que les Etats membres, avec mon accord, proposeront au Parlement européen en vue d'obtenir son approbation.

La nouvelle Commission est une équipe bien équilibrée. Dans mes discussions avec les gouvernements nationaux, j'ai précisé que je voulais que les femmes soient bien représentées. J'ai réalisé cet objectif.

Je me suis engagé également vis-à-vis du Parlement européen et des Etats membres à créer une Commission politiquement équilibrée. Cet objectif est réalisé lui aussi.

La nouvelle équipe est proposée en plein accord avec les chefs d'Etats et de gouvernement. Nous avons atteint un bon résultat, en avance sur le calendrier, sans difficultés majeures.

Je suis convaincu que l'équipe obtiendra un large appui du Parlement européen. Je ne puis imaginer diriger la Commission sans un appui large de ses deux principaux groupes politiques.

Portefeuilles

Conformément aux nouveaux pouvoirs octroyés au Président désigné par le Traité d'Amsterdam, j'ai déjà attribué les portefeuilles à chaque membre de la Commission. Ceci a eu lieu préalablement à notre première réunion, en fonction des capacités avérées et de l'expérience de chacun. Il n'y a pas eu de contestation, ni de « nuit des longs couteaux ».

J'ai remodelé les portefeuilles afin d'assurer une répartition équilibrée et cohérente des tâches. Rationalité et efficacité, tels ont été mes mots d'ordre. Chaque nouveau membre de la Commission a un portefeuille important. Les chevauchements et zones d'ombre, qui avaient provoqué des problèmes dans le passé, ont été éliminés.

Les vice-présidents se sont vu attribuer les portefeuilles des relations avec le Parlement européen et de la réforme interne. Ceci reflète toute l'importance que j'attache à ces deux domaines.

Critères élevés

Je suis résolu à faire en sorte que la nouvelle Commission réponde aux critères les plus élevés de la vie publique. Chaque membre de la Commission exercera les tâches qui sont les siennes de façon à refléter globalement l'intérêt européen. Dans le cas contraire, je ferai usage de tous les pouvoirs dont je dispose. Je

suis prêt en fin de compte à remanier les portefeuilles des Commissaires, voire à leur demander de démissionner. Comme j'ai dit à Cologne, et afin de garantir la responsabilisation (*sic*) individuelle de chaque Commissaire, chacun (*sic*) d'entre eux m'a donné sa parole qu'il démissionnerait si je lui en faisais la demande. J'établirai également de nouvelles règles strictes afin d'éviter les conflits d'intérêt lorsque les Commissaires quittent leurs fonctions.

Réforme

Si la Commission veut réaliser l'objectif à long terme qui est le sien, à savoir améliorer réellement la qualité de vie quotidienne des citoyens, il faut qu'elle soit une administration efficace. Aussi la réforme de la Commission sera-t-elle au cœur des priorités tout au long de mon mandat. Une première réorganisation de la Commission va avoir lieu immédiatement :

- la bureaucratie de la Commission est reprofilée et le nombre de services réduit ;
- les membres de la Commission seront installés dans le même bâtiment que leurs services ;
- les Cabinets des Commissaires seront réduits et plus multinationaux ;
- les règles relatives à la nomination aux postes supérieurs d'encadrement seront plus strictes et plus transparentes ;
- la mobilité intérieure sera renforcée pour les hauts fonctionnaires de la Commission ;
- les services de la Commission seront identifiés par des noms courts et compréhensibles au lieu de chiffres.

J'ai également l'intention de créer un nouveau service des médias et de la communication qui sera renforcé afin de garantir que les politiques de la Commission soient communiquées de façon professionnelle. Ce nouveau service sera chapeauté par un fonctionnaire de la Commission.

Ce moment me semble l'occasion tout indiquée pour vous annoncer à vous personnellement, les représentants de la presse, que je désigne M. Ricardo Franco Levi en tant que porte-parole de la Commission. Il sera politiquement responsable de la stratégie de la Commission dans le domaine des médias et des communications et il sera directement responsable vis-à-vis du Président. Sa nomination est temporaire, et liée à la durée de mon mandat.

D'autres changements vont suivre. Le nouveau vice-président chargé de la réforme présentera une esquisse détaillée de la réforme au début de l'an 2000.

Prochaines étapes

Nous abordons maintenant la deuxième phase, cruciale, quant à la nomination de la nouvelle Commission - à savoir, l'examen de la nouvelle équipe par le Parlement européen.

Je tiendrai une première réunion informelle avec l'équipe le 16 juillet. La liste des Commissaires sera proposée officiellement par les Etats membres le 19 juillet et l'équipe sera présentée au Parlement européen le 21 juillet. Le Parlement tiendra des auditions avec chaque Commissaire dans le courant de la première semaine de septembre et le vote relatif à la nouvelle équipe aura lieu le 15 septembre.

J'espère que cette phase sera achevée rapidement. L'ensemble des citoyens européens attend beaucoup de nous, et nous sommes impatients d'entamer l'importante tâche qui consiste à faire fonctionner l'Europe.